

*Crédit d'impôt à l'emploi—Loi*

Comme je l'ai dit hier en parlant du leadership économique que le gouvernement offre au pays, il faut remplir ce vide qui existe maintenant de l'autre côté, parce que le gouvernement ne s'attaque pas actuellement aux véritables problèmes économiques de notre pays. J'ai signalé que certains des chefs de gouvernements provinciaux du pays essayaient de combler ce fossé.

Il est assez remarquable que les quatre premiers ministres de l'Ouest se réunissent pour tenter de jeter les bases d'une politique économique nationale et d'en faire part au gouvernement fédéral. Quel était le deuxième élément sur lequel ils ont travaillé? Ils ont établi les mesures nécessaires pour réduire la dépendance du Canada à l'égard des capitaux étrangers. Parmi celles-ci, on note diverses mesures fiscales qui touchent à la fois la sortie des épargnes des Canadiens et l'entrée de fonds étrangers. Le gouvernement fédéral devrait étudier ces mesures afin d'accroître la disponibilité et la mobilisation effective des épargnes des Canadiens qui peuvent être investies chez nous.

De fait, les premiers ministres ont en outre souligné que des efforts de stimulation devraient être déployés pour encourager les Canadiens et les sociétés canadiennes à acheter des actions de sociétés exploitées au Canada et ainsi faire en sorte que les dividendes et les investissements de ces sociétés restent au Canada. Le gouvernement précédent de la 31<sup>e</sup> législature avait pris, comme il se devait, des mesures, en ce sens.

En outre, les premiers ministres ont déclaré que les gouvernements fédéral et provinciaux devraient songer à assurer la coordination permanente des emprunts essentiels des gouvernements et des sociétés de la couronne sur les marchés internationaux.

La dernière fois que je me suis renseigné sur les emprunts contractés à l'étranger par les provinces, il y a de cela plusieurs années, ces emprunts dépassaient 7 milliards de dollars. Certains d'entre nous, moi-même y compris, avions jadis signalé qu'une partie des fonds conservés par l'Alberta dans sa caisse du patrimoine détenue en fiducie pourraient être prêtés aux provinces qui en faisaient la demande pour les aider à acquitter leur dette. Depuis lors, les taux d'intérêt sont montés en flèche.

Les premiers ministres provinciaux ont signalé que les ministres des finances à l'échelon fédéral et provincial pourraient se rencontrer une fois par année pour planifier et coordonner les emprunts étrangers en tenant compte de la conjoncture économique et de la nécessité de réduire la dépendance du Canada sur les capitaux étrangers. Cela permettrait de donner l'orientation nécessaire aux affaires économiques, financières et fiscales du Canada.

Les premiers ministres ont aussi indiqué que les importantes découvertes de gaz naturel faites récemment en Alberta et en Colombie-Britannique pourraient permettre d'augmenter les exportations canadiennes, ce qui améliorerait notre balance de paiements et renforcerait le dollar canadien. Sous réserve que l'Office national de l'énergie garantisse que les besoins à long terme de gaz naturel au Canada seront protégés, les premiers ministres provinciaux ont exhorté le gouvernement fédéral à

songer à la possibilité d'approuver de nouvelles exportations de gaz naturel. Si possible, une telle approbation devrait entraîner une garantie que le gazoduc de l'Alaska sera construit.

Il y a quelque temps, nous avons présenté à la Chambre une motion conformément à l'article 43 du Règlement pour demander à l'Office national de l'énergie de songer à gazéifier le charbon pour suppléer à long terme aux réserves de gaz naturel de l'ouest du Canada. Non seulement est-ce essentiel de le faire, mais c'est aussi un projet entièrement réalisable et nous devrions y voir parce que les réserves naturelles d'hydrocarbures de l'ouest du Canada sont certainement très vastes. Le ministre a signalé qu'il ne songerait pas à la gazéification du charbon pour suppléer aux importants gisements de gaz naturel qui existent déjà dans l'ouest du Canada.

Les premiers ministres des provinces de l'Ouest ont indiqué que, dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie économique nationale, le gouvernement fédéral devrait s'occuper de réduire l'importance de son déficit budgétaire et éventuellement équilibrer son budget en tenant compte du cycle économique. Qu'est-ce que le gouvernement a fait à cet égard? Le gouvernement a poussé le déficit à \$14 milliards pour l'année en cours. Les premiers ministres ont fait remarquer qu'il est important de faire la distinction entre les dépenses gouvernementales consacrées à des programmes et des services, et les investissements du gouvernement dans des projets qui amélioreraient la position économique du Canada, par exemple des installations portuaires, l'amélioration des voies ferrées, les aménagements hydro-électriques et d'autres projets.

● (1540)

Ils ont ajouté que si la réduction du déficit fédéral aurait probablement certaines incidences négatives à court terme, on pourrait compenser en entreprenant certains grands travaux durables. Ces projets auraient aussi pour avantage de créer des emplois, ce qui est la raison d'être de ce bill, en cette période de croissance économique ralentie, tout en produisant des biens productifs qui consolideraient l'économie canadienne pour les années 80.

Les premiers ministres ont également fait valoir qu'un grand pas serait franchi vers la solution du problème de la balance des paiements si l'on pouvait mettre le doigt sur la source de ce problème. En 1979, par exemple, 4,4 milliards de dollars ont fui le Canada, et nous ne connaissons ni la nature ni la source de cette fuite, qui apparaît dans les calculs de la balance des paiements sous la rubrique «erreurs et omissions».

**M. l'Orateur adjoint:** A l'ordre. J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt les propos du député, mais le bill que nous étudions porte sur le crédit d'impôt à l'emploi. Je trouve que le député, malgré tout le respect que je lui dois, s'est éloigné de l'idée centrale de ce bill. Peut-il revenir au sujet?

**M. Yurko:** Peut-être que oui, monsieur l'Orateur. Peut-être vais-je revenir à la question des mesures destinées à stimuler l'expansion du parc de logements, élément très important dans l'ouest où la population augmente actuellement de manière sensible. On assiste à une migration des Canadiens du centre et de l'est vers l'ouest.